Améliorer les mécanismes de traitement des plaintes de violence interpersonnelle dans le contexte sportif :

Recommandations issues de la littérature



Chaire de recherche Sécurité et intégrité en milieu sportif

UNIVERSITÉ LAVAL

Signaler un acte de violence interpersonnelle (VI) implique **un mécanisme formel pour déposer une plainte ou accéder à des ressources.**

Actuellement, il existe **un manque d'informations scientifiques sur les mécanismes de plaintes formels et indépendants** dans le domaine du sport.

OBJECTIFS

D'après la littérature, explorer :

1. les caractéristiques des mécanismes de plaintes disponibles
2. les obstacles et les limites des mécanismes de plaintes
3. les recommandations de la littérature pour améliorer les mécanismes de plaintes

ÉCHANTILLON

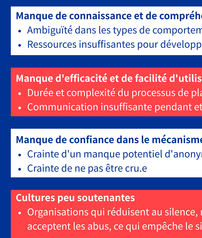
Une revue rapide de **35 articles**

- États-Unis (*n*=22)
- Australie (*n*=4)
- Royaume-Uni (*n*=3)
- Nouvelle-Zélande (*n*=1)
- Turquie (*n*=1)

CRITÈRES D'INCLUSION

- Publiés entre 2012 et 2022
- Évaluation des mécanismes de plaintes de la VI
- Dans et hors du contexte sportif

Types de mécanismes de plaintes



Types de VI des mécanismes de plaintes



Malgré la prévalence de la violence dans le sport, **seul.e.s 13-16 %** des athlètes **portent plainte pour une VI** ! (Wilson et coll., 2018)

OBSTACLES ET LIMITES DU PROCESSUS DE PLAINTES

Peur des conséquences et répercussions professionnelles ou académiques — **83 %**
- Représailles physiques ou psychologiques par la personne signalée
- Être étiqueté.e comme un "délateur.rice" ou risquer une re-traumatisation

Manque de connaissance et de compréhension du processus de signalement — **69 %**
- Ambiguïté dans les types de comportements à signaler
- Ressources insuffisantes pour développer la connaissance des mécanismes

Manque d'efficacité et de facilité d'utilisation — **63 %**
- Durée et complexité du processus de plaintes
- Communication insuffisante pendant et après le processus

Manque de confiance dans le mécanisme de plaintes — **60 %**
- Crainte d'un manque potentiel d'anonymat
- Crainte de ne pas être cru.e

Cultures peu soutenantes — **54 %**
- Organisations qui réduisent au silence, normalisent ou acceptent les abus, ce qui empêche le signalement

RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LE MÉCANISME DE PLAINTES EN CONTEXTE SPORTIF

1 Responsabilité organisationnelle — 38,3 %

Élaborer des politiques claires et précises
- Inclure des définitions et des exemples de ce qui est considéré comme un comportement inapproprié
- Indiquer clairement les instructions sur la manière de signaler un incident
- Expliquer les rôles et responsabilités de toutes les parties impliquées, y compris les parties pouvant signaler
- Préciser clairement les politiques et leurs limites (p.ex., la confidentialité, les limites juridiques)

Promouvoir la collaboration
- Acquérir une compréhension des services et des ressources disponibles
- Assurer une communication efficace entre les organisations tout au long du processus
- Favoriser la communication entre les acteur.rice.s pour la prévention, l'orientation et l'enquête

Changer la culture pour accroître l'acceptation sociale des plaintes
- Encourager les dirigeant.e.s et les membres des organisations à signaler et à dénoncer les comportements inappropriés
- Déconstruire les règles implicites ou les stéréotypes de genre qui peuvent entraver le signalement
- Agir sur les plaintes lorsqu'elles sont formulées et valoriser les voix des membres

Établir une transparence publique
- Annoncer le nombre de plaintes reçues, la proportion faisant l'objet d'une enquête et les résultats obtenus

Favoriser l'inclusion dans l'élaboration des politiques et des programmes
- Inclure les acteur.rice.s (p. ex., les survivant.e.s de violences) pour garantir que le processus est adapté à leurs besoins

2 Sensibilisation et accessibilité — 27 %

Fournir une information professionnelle continue
- Éduquer les individus (p. ex., la police sur le campus, les professionnel.le.s de la santé) sur la détection des comportements inappropriés, la gestion des plaintes et former les intervenant.e.s

Proposer des ateliers éducatifs ciblés
- Expliquer le mécanisme de plaintes, y compris les procédures de signalement et les limites, aux utilisateur.rice.s potentiel.le.s (p. ex., étudiant.e.s, travailleur.e.s, athlètes)
- Sensibiliser aux comportements inacceptables en utilisant des exemples spécifiques au contexte
- Inclure une formation des témoins pour favoriser les comportements positifs des individus qui sont témoins de violences

Promouvoir le mécanisme de plaintes
- Promouvoir régulièrement le mécanisme (p. ex., courriel, site web)
- Inclure des informations sur quand et comment signaler les incidents

Favoriser le soutien informel ou par les pair.e.s
- Favoriser un soutien informel (p. ex., d'un.e ami.e, d'un.e collègue ou d'un.e superviseur.e) pour les individus qui envisagent ou sont activement engagés dans le processus de signalement

Réduire ou supprimer les délais de prescription
- Abolir les délais pour les survivant.e.s afin de signaler leur expérience ou d'accéder aux trousses médico-légales
- Soutenir les survivant.e.s lorsqu'ils ou elles sont prêt.e.s à aller de l'avant avec une plainte

3 Processus adaptés — 28,7 %

Assurer la confidentialité et la protection contre les représailles
- Pour les personnes qui utilisent le mécanisme de plaintes (survivant.e.s ou témoins)

Mettre en œuvre des processus conviviaux
- Assurer que l'accès au mécanisme de plaintes et le dépôt d'une plainte soient simples
- Inclure des informations sur une ou deux pages et utiliser un langage clair et simple

Assurer une formation adéquate au personnel du mécanisme
- Former le personnel à la gestion des plaintes, aux pratiques centrées sur les traumatismes ainsi qu'à l'éducation ainsi que sur les manifestations et les conséquences des VI

Fournir une réponse rapide et une rétroaction régulière
- Informer la personne ayant déposé la plainte de la réception, de l'enquête, de la résolution de la plainte et des sanctions données lorsque cela est légalement possible

Offrir des ressources adéquates
- Ressources adaptées aux besoins individuels (p. ex., horaires, tarifs, emplacement)
- Exemples : conseils juridiques, lignes d'écoute, justice réparatrice ou représentation légale

Considérer les besoins des populations marginalisées
- Aborder les obstacles à l'accès et les conséquences potentielles pour les groupes marginalisés (p. ex., diversité ethnoculturelle, identité et expression de genre, orientation sexuelle, handicap)

Tenir compte de la situation et des droits des personnes dénoncées
- Considérer les droits et besoins de l'accusé.e (p.ex., l'accès à un.e intervenant.e)

4 Stratégies d'évaluation en continu — 6,1 %

Évaluer, surveiller et ajuster le mécanisme
- Améliorer et adapter continuellement le mécanisme en fonction des besoins individuels et communautaires

IMPLICATIONS PRATIQUES

Pour s'assurer que les athlètes **comprennent et se sentent en confiance envers le mécanisme de plaintes** pour les VI en contexte sportif :

Les organisations sportives devraient :
- **Aborder les obstacles et les limites des mécanismes de plaintes** afin de combler l'écart entre les plaintes formelles reçues et les taux de prévalence auto-déclarés par les athlètes dans les recherches.
- **Examiner et partager les recommandations** avec les organisations responsables du développement et de la mise en œuvre des mécanismes de plaintes pour les VI dans le sport.
- Utiliser les recommandations pour **élaborer une liste spécifique au contexte** afin d'assurer l'amélioration continue des mécanismes de plaintes.

Les mécanismes de plaintes existants dans le sport devraient :
- Se soumettre à **des évaluations de leurs processus** pour identifier les points forts et les éléments à améliorer, ainsi que pour garantir que les résultats sont accessibles au public afin de promouvoir la transparence.

Les gouvernements devraient :
- Inclure une **composante d'évaluation obligatoire** lors du financement des mécanismes de plaintes pour les VI dans le contexte sportif.

Références:
Willson, E. (2019). Exploring the prevalence of maltreatment amongst Canadian national team athletes (Publication No. 27541232) [Master Thesis, University of Toronto]. ProQuest Dissertations & Theses Global

Référence de l'article original :
Radziszewski, S., Parent, S., St-Pierre, E., Daignault, I.V., Hébert, M., & Baril, K. (2024). A rapid review on complaint mechanisms for interpersonal violence: Integrating research-based recommendations from multiple sectors to inform sport settings. Trauma, Violence & Abuse.

Pour citer cette infographie :
Radziszewski, S., Parent, S., De Sousa, D., et Belley-Ranger, E. (2024). Capsule #12: Améliorer le mécanisme de plaintes pour le signalement de la violence interpersonnelle dans le contexte sportif: Recommandations issues de la littérature. [Infographie]. Chaire de recherche Sécurité et intégrité en contexte sportif. https://sims.chaire.ulaval.ca/wp-content/uploads/2024/06/Plaintes.pdf

*Les pourcentages représentent le nombre d'articles mentionnant les obstacles, les limites ou les recommandations.
*Cette infographie a été rédigée avec l'écriture inclusive en utilisant la méthode du point.